

Évaluations du marché intérieur pour des produits industriels

Sessi

Plan de la présentation

1. La demande des organismes professionnels
2. Les difficultés rencontrées
3. Le groupe de travail sur la mécanique
4. L'évaluation réalisée par l'Insee et le Sessi
5. Les conclusions
6. Les suites ?

La demande des organismes professionnels

Demande « ancienne », qui a fait l'objet d'un rapport de l'inspection générale de l'Insee au Cnis (rapport « Domergue-Roussel » de juin 2004)

Porte sur des résultats, à un niveau fin de la nomenclature de produits (niveau « Prodfra » des enquêtes de branche), permettant :

- d'analyser le niveau et l'évolution de la demande intérieure
- d'étudier son partage entre producteurs nationaux et producteurs étrangers

Les difficultés rencontrées

L'approche traditionnelle : le marché intérieur (importations + production - exportations) se partage entre les deux offres :

- l'offre étrangère = importations
- l'offre nationale = production - exportations

Ce modèle se heurte à plusieurs difficultés

- les divergences statistiques entre production et commerce extérieur (problèmes de nomenclatures)
- les incohérences conceptuelles (un bien exporté n'est pas compté au même prix dans la production et les exportations)
- l'hypothèse selon laquelle tous les biens importés sont destinés au marché intérieur est invalide

Le groupe de travail sur la mécanique

Lors de ses premiers contacts avec les OPA de la mécanique (et Mécastat), le Sessi a proposé de conduire les réflexions sur ce sujet au sein d'un groupe de travail qui s'est réuni régulièrement depuis l'automne 2006. L'Insee (Dat) a été associé à ces travaux dès le début.

Il a étudié :

- les causes de divergences entre production et commerce extérieur et les moyens d'y remédier
- la façon de prendre en compte l'impact des circuits de distribution sur l'évaluation du marché intérieur

L'évaluation réalisée par l'Insee et le Sessi

L'Insee a procédé à un chiffrage à partir des données de l'enquête annuelle d'entreprise dans le commerce

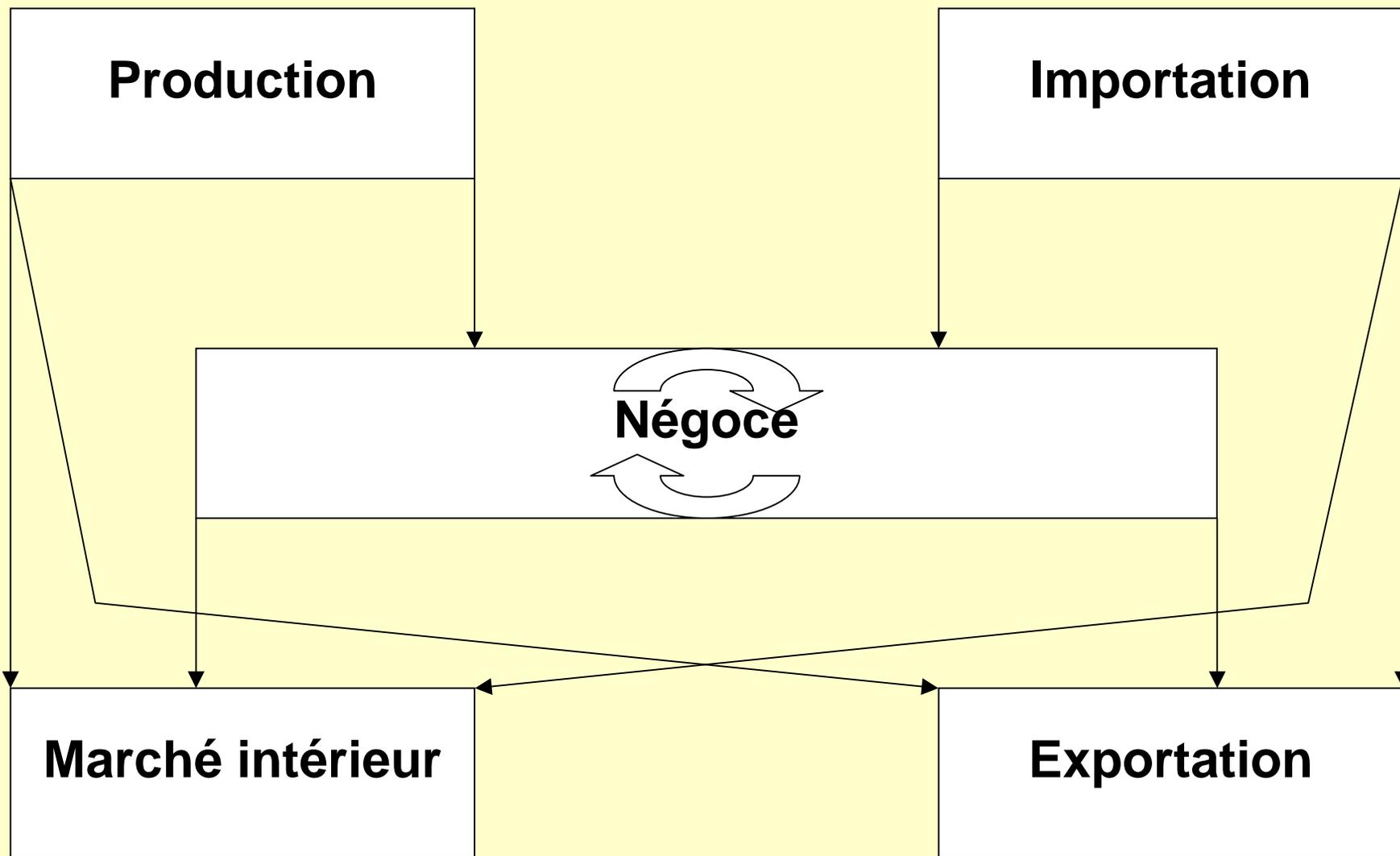
- les entreprises de commerce de gros sont très spécialisées, à la fois par produits et en fonction de l'origine (imports ou production)
- on peut évaluer à la fois leurs ventes et leurs achats de produits et donc leur marge
- une exploitation des données permet de mesurer le poids des différentes interventions du négoce (entre producteurs nationaux ou étrangers et clients nationaux ou étrangers)

L'évaluation réalisée par l'Insee et le Sessi

Le Sessi a complété les travaux de l'Insee avec des évaluations sur la production ainsi que sur les importations/exportations par type d'entreprise

- on aboutit ainsi à une description complète des flux d'alimentation des marchés intérieurs et extérieurs
- on met en évidence un certain nombre d'incohérences

Schéma de l'évaluation réalisée par l'Insee et le Sessi



Les conclusions

Le partage entre producteurs nationaux et étrangers est souvent assez éloigné du partage « importations » / « production – exportations ».

La modélisation effectuée a plusieurs points de fragilité :

- il y a des incohérences à un niveau détaillé entre données douanières et EAE commerce et des fragilités dans l'évaluation des taux de marge des grossistes
- le modèle est limité à un niveau CPF4 pour que les hypothèses faites restent acceptables : il est inenvisageable de l'utiliser à un niveau plus fin
- il y a des flux massifs entre producteurs nationaux et grossistes et entre grossistes eux-mêmes. La réalité ne se résume pas à des producteurs nationaux, qui vendent aux utilisateurs, et des grossistes importateurs, qui distribuent la production étrangère.

Les suites ?

Le dispositif actuel ne peut répondre aux attentes exprimées.

Pour aller plus loin, au moins pour certaines catégories de produits, il faudrait :

- expliciter le schéma de description du marché intérieur auquel on se réfère
- identifier les informations manquantes
- mener une expérimentation sur un nombre limité de produits concernés

Cela signifierait donc réaliser une enquête supplémentaire

Les suites ?

La réalisation d'une enquête spécifique est envisageable mais la tendance est plutôt de diminuer la charge pesant sur les entreprises et de diminuer les moyens de l'administration. Elle ne peut donc être envisagée qu'à trois conditions :

- qu'une telle enquête s'insère dans un processus d'évaluation du marché intérieur et de son partage pour les produits concernés
- que les professions concernées (négoce) expriment leur souhait qu'une telle enquête soit réalisée
- que cette enquête expérimentale soit de taille limitée